



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Conseil d'Administration de l'Agence Française pour la Biodiversité du 27 Novembre 2018 ».

Monsieur Patrick LECANTE, Administrateur de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), se réjouit de la décision du Conseil d'Administration qui s'est tenu le mardi 27 novembre 2018, le jour même du Congrès des Elus à la CTG, d'octroyer 5 952 300 euros à la Guyane pour réaliser trois opérations liées à l'eau potable et à l'assainissement :

- Saint-Laurent du Maroni : construction du réservoir d'alimentation en eau potable, subvention 4 546 500 euros.
- CACL : assainissement des cités périphériques bassin versant Cabassou Madeleine phase 3, subvention de 697 800 euros.
- CACL : assainissement des cités périphériques bassin versant Roseraie Madeleine phase 3, subvention de 708 000 euros.

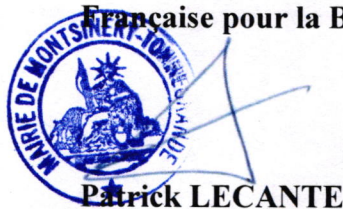
Ainsi, 53% des subventions et concours financiers attribués par l'AFB au cours de ce conseil d'administration l'ont été pour la Guyane. Il s'agit d'un cas unique qui doit tous nous réjouir sur la prise en compte de nos besoins au niveau national.

Ces opérations font suite à de nombreuses autres décisions prises cette année par l'AFB pour tout le territoire et complètent la décision d'une hausse de 92% du financement par l'AFB des études de l'Office de l'eau de Guyane en 2019 par rapport à 2016.

Cet accroissement considérable des financements en faveur de la Guyane n'a été possible que par un travail permanent, efficace et promouvant la solidarité sur l'ensemble du territoire. M. Patrick Lecante est déterminé à accroître encore cette action en faveur de toute la Guyane pendant l'année 2019.

Montsinéry-Tonnégrande, le 04 décembre 2018

Le Maire et Administrateur de l'Agence Française pour la Biodiversité,



12, avenue du Gouverneur-Général-Félix-Éboué
97356 – MONTSINÉRY-TONNÉGRANDE
☎ : 05.94.31.39.41 - ☎ : 05.94.30.08.11

<http://montsinery-tonnegrande.mairies-guyane.org>